



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 septembre 2017

### **Les organisations syndicales dénoncent la réduction drastique des emplois aidés. Un plan de licenciement de plusieurs centaines de personnes dans le département.**

L'annonce d'une réduction drastique des contrats aidés par le ministère du Travail en juillet, remet en question les missions exercées dans les établissements scolaires, les collectivités territoriales et les associations.

Ces emplois couvrent des besoins essentiels : l'accompagnement des élèves en situation de handicap, surveillance des collèges, des cantines, ménage, animateurs de centres de loisirs, de clubs sportifs etc.

La FSU pointe depuis longtemps la précarité de ces personnels embauchés sur des contrats relevant avant tout d'un traitement social du chômage. Ils subissent des contrats à durée déterminée et des horaires modifiables, ne bénéficient pas de formations qualifiantes permettant une insertion professionnelle et perçoivent des rémunérations indignes. Pour autant, ils remplissent de vraies missions de services publics.

La FSU dénonce les répercussions de ce véritable plan social qui, à l'échelle du département, va porter sur plusieurs centaines de personnes

Dans l'immédiat, nous demandons au gouvernement de renouveler les contrats de ces personnels jusqu'au terme de leur durée maximale prévue et de leur fournir une réelle formation professionnelle.

Nous demandons aussi un engagement fort du gouvernement pour que les missions exercées par ces personnels soient enfin reconnues et évoluent très vite vers de véritables métiers de la Fonction publique, stables, pérennes et correctement rémunérés.



**Rassemblement  
jeudi 14 septembre à 17h30  
devant la préfecture à Agen.**